

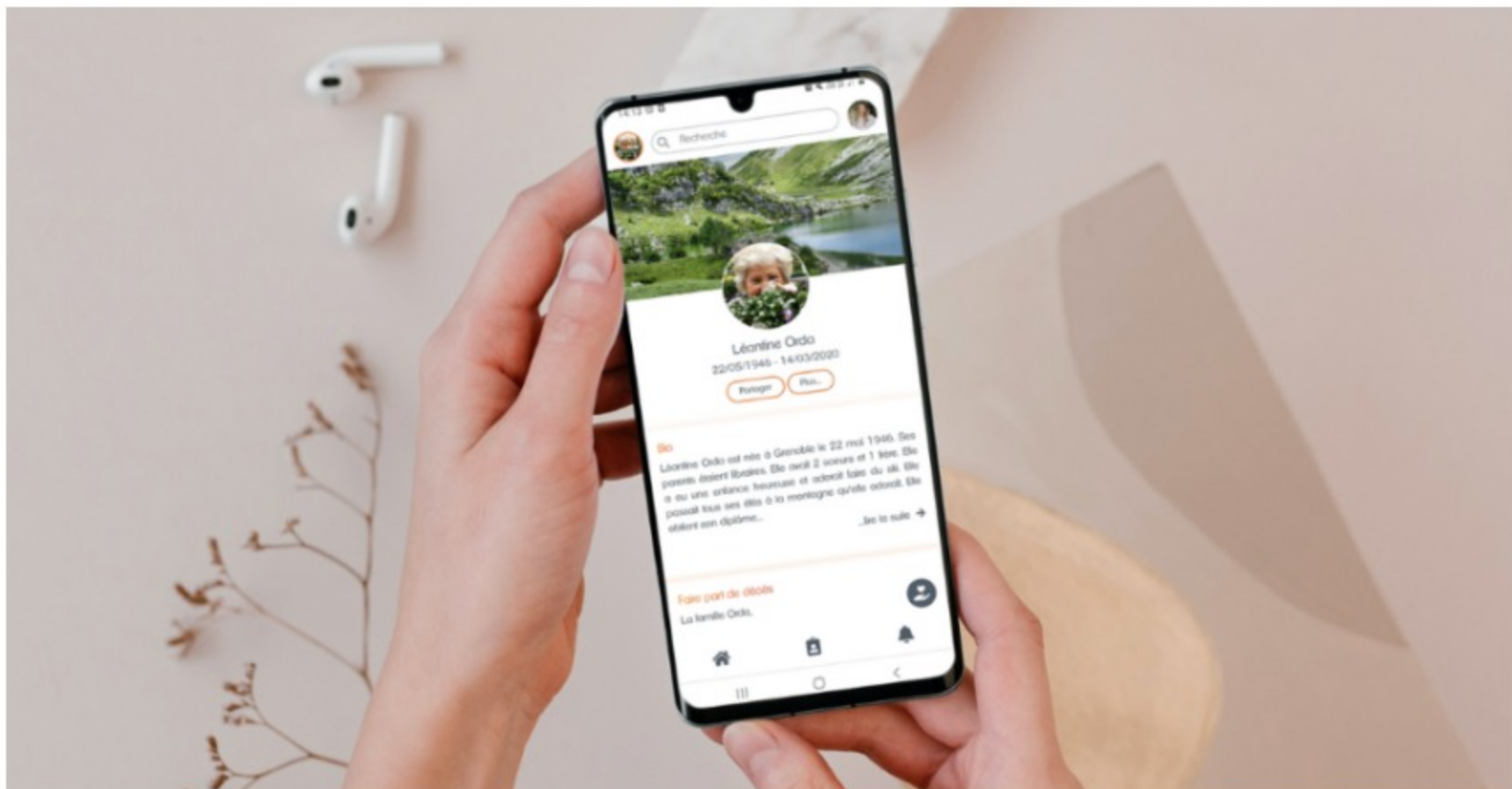
# Funéplus s'associe à Alanna, une plateforme dédiée aux familles endeuillées

Publié le 22/08/2022

AddThis est désactivé.

AUTORISER

Créé en 1989 et basé historiquement en Vendée, le réseau Funéplus regroupe 395 entreprises affiliées qui génèrent un CA annuel de 190 M€. Ses 730 agences indépendantes en France accompagnent plus de 52 000 familles chaque année, faisant du réseau funéraire vendéen le numéro trois français et le premier groupement funéraire indépendant en France.



*La plateforme Alanna, proposée par le réseau Funéplus à ses clients endeuillés un espace dédié à l'organisation et autres formalités administratives ©DR*

Avec la période Covid, les demandes des familles d'un service digitalisé ont fortement progressé. Funéplus a donc choisi de nouer un partenariat avec **Alanna**. La **start-up lilloise** a développé une **solution en ligne pour accompagner les familles endeuillées** qui combine une dimension émotionnelle et des outils de communication et d'organisation. Alanna sera proposée aux familles accompagnées par les agences affiliées du réseau Funéplus. Via cette plateforme lancée en 2021, les familles auront accès en ligne à **l'avis de décès**, à un **espace personnalisé** et dédié au défunt qui deviendra le point central pour trouver les informations liées à la cérémonie, participer à distance, laisser des **messages de condoléances** et réaliser les **démarches administratives**. Parallèlement, pour répondre aux problématiques rencontrées par les familles et à leurs questions, les deux partenaires envisagent de mettre en place un forum en ligne, accessible depuis la plateforme. Funéplus pourrait y animer une ou plusieurs rubriques. L'objectif est de permettre aux familles d'avoir des réponses rapides et simples.